

DEMANDE D'AIDE AUX LOISIRS 2022/202

A compléter et à transmettre au CCAS (en mairie avant le 1^{er} novembre 2022)

A remplir par l'allocataire :

Vous êtes éligible à l'aide si votre quotient familial est <= à 750 €.

N° Allocataire CAF :	Nom et Prénom du responsable légal de
	l'enfant :
QF:	Nom et Prénom de l'enfant :
(fournir attestation)	
	Date de naissance :
Adresse actuelle :	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration.	
Fait à/	
Signature :	

Les éléments d'information ont seul objet l'aide aux loisirs et sont destinés à l'usage du CCAS de GONDREVILLE, responsable du traitement. Ils restent confidentiels et seront traités en conformité avec la loi n°78.17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A remplir par l'association : Attestation d'activité

A compléter et à faire signer par la structure qui accueille votre enfant pour une activité sportive ou culturelle.
Nom de l'association :
Adresse de l'association :
Certifie que l'enfant (Nom, Prénom et date de naissance) :
participe durant l'année scolaire 2022/2023 à l'activité suivante :
le montant de l'inscription est de : ■ le montant de l'inscription est de :
• la famille a réglé la somme de :€
Reste à verser par le CCAS =€
(Maximum 50% dans la limite de 60 €)
Correspondant aux frais de (à préciser : licence, cours, adhésion) :
Attention : Les frais d'équipement ou de matériel nécessaires à la pratique de l'activité concernée ne sont pas pris en compte.
Fait àle/
Cachet et signature du Président ou du Trésorier de la structure : (Nom, Prénom et signature)

Les éléments d'information ont seul objet l'aide aux loisirs et sont destinés à l'usage du CCAS de GONDREVILLE, responsable du traitement. Ils restent confidentiels et seront traités en conformité avec la loi n°78.17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.